



Référentiel de formation

Classe de Seconde professionnelle

“Productions”



Photo couverture :
Copyright: ©Xavier Remongin/Min.Agri.Fr. et établissements de Rambouillet et Legta de Lons-le-Saunier
Source: <http://photo.agriculture.gouv.fr>

Référentiel de formation
Classe de Seconde professionnelle
“Productions”

Sommaire

Présentation et architecture de formation.....	1
Formation à caractère professionnel	3
Modules de formation	5
Unités de formation	11
Siglier	43

Architecture de la classe de seconde professionnelle “Productions”

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus préparant en 3 ans
au baccalauréat professionnel par la voie scolaire

Modules d’enseignement général

4 modules d’enseignement général en cohérence avec l’architecture proposée en baccalauréat professionnel

EG1 : Langue française, langages, éléments d’une culture humaniste et compréhension du monde	150h
EG2 : Langue et culture étrangères	60h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d’entretien de soi ..	75h
EG4 : Culture scientifique et technologique	120h

Modules d’enseignement professionnel

● Deux modules communs au champ professionnel de la production

EP1 : Contexte de l’acte de production	45h
EP2 : Les êtres vivant et leur environnement	90h

● Un module de spécialité au choix parmi 7 spécialités professionnelles

EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques 180h

- Horticulture
- Vigne et vin
- Agroéquipement
- Élevage canin et félin
- Aquaculture
- Activités hippiques
- Conduite d’élevages et de cultures

Activités pluridisciplinaires

Elles sont mises en œuvre dans le module EP3. Les disciplines concernées sont les suivantes :

EP3 Horticulture.	Sciences et techniques horticoles, Biologie-écologie, STE//agroéquipement	30h
EP3 Vigne et vin	Viticulture-œnologie, Biologie-écologie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Agroéquipement.	STE/agroéquipement, Agronomie, Physique-chimie	30h
EP3 Élevage canin et félin.	Zootecnie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Aquaculture	STE/agroéquipement, Aquaculture	30h
EP3 Activités hippiques	Zootecnie, Hippologie-Agronomie, STE/agroéquipement	30h
EP3 Conduite d’élevages et de cultures ..	Zootecnie, Agronomie, STE/agroéquipement	30h

La seconde professionnelle "Productions" correspond à une formation professionnalisante.

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines se répartissant de la façon suivante :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant :
 - l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total),
 - l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires),
 - l'enseignement à l'initiative des établissements.
- 1 semaine de stage collectif (ou son équivalent) prise sur la scolarité est consacrée aux thématiques liées à l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent) prise sur la scolarité est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques en lien avec la spécialité professionnelle (EP3) organisés dans l'exploitation / entreprise ou / atelier pédagogique de l'établissement.
- 1 semaine (ou son équivalent) prise sur la scolarité, est consacrée à l'organisation, pour certains élèves et selon le besoin, de soutien et/ou de mise à niveau.
- 4 à 6 semaines de stages individuels en milieu professionnel dont 3 prises sur la scolarité, complétées par 1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Stage collectif "éducation à la santé et au développement durable"

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, compris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs:

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule avec le module EG3 dont les objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1, EP2 et EP3 et les périodes de formation en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus en 3 ans.

Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE)

(3 heures hebdomadaires ou son équivalent)

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement. Les EIE sont présentées en Conseil de l'Education et de la Formation (CEF), le cas échéant, et validés par le Conseil d'Administration (CA).

Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques: lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire ...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui; projet sportif et/ou culturel; débats sur choix techniques ...
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée ...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h à organiser avec des modalités les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements : tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...

Le champ professionnel

La seconde professionnelle appartient au champ professionnel "Productions" qui regroupe sept secteurs professionnels : "Conduite d'élevages et de cultures", "Élevage canin et félin", "Aquaculture", "Horticulture", "Vigne et vin", "Agroéquipement", "Activités hippiques". Ce champ professionnel regroupe actuellement six spécialités du baccalauréat professionnel : "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" créée par l'arrêté du 10 juin 2010 modifié, "Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin" créée par l'arrêté du 19 décembre 2011, "Productions Aquacoles" créée par l'arrêté du 29 mai 2012, "Productions horticoles" créée par l'arrêté du 5 mai 2011, "Agroéquipement" créée par l'arrêté du 23 juillet 2010 et "Conduite et gestion de l'entreprise hippique" créée par l'arrêté du 22 mai 2011.

L'enseignement professionnel en seconde professionnelle "Productions" vise deux objectifs :

- faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux qui sont liés à la mobilisation de la ressource animale et végétale,
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V dans l'une des spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau IV proposé par l'établissement de formation.

L'enseignement professionnel comprend une formation en établissement et une période de formation en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 visent des objectifs de découverte de l'acte professionnel et l'initiation à agro-écologie.

Le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique ; il permet d'éclairer l'orientation des apprenants vers une spécialité du baccalauréat professionnel.

L'équipe pédagogique construit une progression en s'appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs (de 4 à 6 semaines), travaux pratiques renforcés, visites de salons et foires professionnels, interventions de professionnels, voyages d'études, etc.

Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles et privilégier le recours aux ressources locales en particulier celles de l'exploitation de l'établissement.

Le module EP1 :

Contexte de l'acte de production

Ce module commun au champ professionnel "Production" est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils pour aborder les pratiques professionnelles et enseignés comme tels.

L'objectif général du module vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon dont les entreprises du secteur sont organisées pour produire des biens et des services. Il s'agit à partir de situations professionnelles concrètes d'acquérir :

- une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise

Le module EP2 :

Les êtres vivants dans leur environnement

Ce module, commun au champ professionnel "productions" vise essentiellement l'étude des interactions entre les êtres vivants, sur lesquelles repose l'approche agro-écologique. Les services agro-écosystémiques constituent une entrée privilégiée pour développer ce module.

L'atteinte des objectifs repose sur une étroite concertation entre les enseignements de biologie-écologie et les enseignements de sciences et techniques agronomiques (zootechnie et agronomie).

Dans ce module, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction de la production support. La mise en œuvre des objectifs s'appuie sur des exemples significatifs et privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien en laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées comme par exemple des observations in situ, prises d'échantillons, mesures, déterminations, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations ...

Le module EP3 :

Mise en œuvre des opérations techniques

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Il se décline en 7 spécialités : "Horticulture", "Vigne et vin", "Agroéquipement", "Élevage canin et félin", "Aquaculture", "Activités hippiques", "Conduite d'élevages et de cultures".

Spécialité "Conduite d'élevages et de cultures"

- L'EP3 construit en trois parties doit permettre à l'apprenant :
- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus associant animal et végétal,
 - d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production,
 - d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Spécialité "Élevage canin et félin"

- L'EP3 porte sur l'apprentissage des opérations techniques liées :
- à la conduite d'un élevage canin et félin,
 - à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes,
 - à l'utilisation et la maintenance des installations d'élevage.

Spécialité “Activités hippiques”

L'EP3 construit en trois parties communes aux supports “sports équestres” et “courses” doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à :

- la mise en oeuvre des opérations techniques relatives aux soins aux chevaux,
- la mise en évidence de la diversité des fonctions des surfaces en herbe associées,
- la maintenance des installations et des équipements.

Spécialité “Aquaculture”

L'EP3 vise l'apprentissage des opérations techniques liées à :

- la conduite de l'élevage aquacole dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal,
- la mise en oeuvre des matériels et des installations, dans le respect des normes d'hygiène.

Spécialité “Horticulture”

L'EP3 a pour but de :

- familiariser les apprenants avec le matériel végétal support du processus de production,
- acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en oeuvre des opérations techniques horticoles en toute sécurité et dans le respect de l'environnement,
- mettre en oeuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole,
- réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Spécialité “Vigne et vin”

L'EP3 est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en oeuvre d'opérations techniques.

Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus vitivinicole ;
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production ;
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Spécialité “Agroéquipement” :

L'EP3 permet une première acquisition des savoir-faire relatifs à la mise en oeuvre et à la maintenance des matériels en situation encadrée. L'acquisition d'une démarche de travail, tant sur l'approche de l'utilisation des matériels que sur l'entretien, est essentielle. Cette démarche prend en compte la complexité croissante des matériels et l'application de la réglementation agro-environnementale.

La pratique professionnelle

Les travaux pratiques renforcés

Ils sont mis en oeuvre avec le module EP3 : il s'agit de séquences de travaux pratiques choisies et mises en oeuvre par l'établissement, pouvant être fractionnées, réalisées sur tout ou partie de l'année ou groupées sur une semaine complète. L'activité professionnelle encadrée permet une mise en situation dans un contexte plus professionnalisé et prépare au stage individuel.

Les travaux pratiques encadrés se déclinent de manière spécifique selon les spécialités.

La période de formation en milieu professionnel

La formation professionnelle comprend des périodes de stages en milieu professionnel d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 sont prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées sous la forme de stage individuel.

Les objectifs visés sont :

- 1- la découverte des réalités professionnelles,
- 2- le développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
- 3- le développement pratique de savoir-être spécifiques répondant aux exigences du monde professionnel (respect des consignes, travail en équipe, etc...),
- 4- l'acquisition de l'autonomie,
- 5- le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes.

Les stages se déroulent dans une entreprise de production ou des organisations professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux apprenants. Une partie des stages peut être réalisée de manière individuelle ou collective sur l'exploitation de l'établissement de formation (chantiers, suivi d'élevage, de cultures, etc...).

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent aux respects des règles en vigueur.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures :

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.
- Des stages en milieu professionnel qui sont encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage.

Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise.

Pour toutes activités en entreprise, il convient de se référer à la circulaire DGER en vigueur qui précise les modalités à mettre en oeuvre pour les organiser dans le respect de la réglementation en vigueur.

Module EG1
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste
et compréhension du monde

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle	Français	60h
- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale	ESC	30h
- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde	Histoire-Géographie	30h
- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux	SESG	30h

Module EG2
Langue et culture étrangères

Objectifs général

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles		
- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles		
- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles	LV1	60h
- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles		
- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles		

Module EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	EPS	60h
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité	Biologie-Écologie	15h
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives		

Module EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers	Mathématiques	60h
- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques	Physique-Chimie	30h
- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné	Technologies de l'informatique et du multimédias (TIM)	30h

Module EP1

Contexte de l'acte de production

Objectif général

Identifier l'organisation économique et sociale de la production.

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Identifier les facteurs de production et les spécialités de la production	SESG/gestion de l'entreprise et de l'environnement	45h
- Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement		
- Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social		

Module EP2

Les êtres vivants dans leur environnement

Objectif général

Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement

Objectifs du module	Discipline	Horaire
- Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement	STP = agronomie et/ou zootechnie Biologie-Écologie	45h
- Présenter les composantes d'un agroécosystème		
- Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème		45h

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Conduite d'élevages et de cultures

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production associant animal et végétal.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation	Zootechnie Agronomie	45h 45h	
- Mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité	STE	30h	30h : Zootechnie Agronomie
- Mettre en œuvre des agroéquipements	STP (zootechnie et/ou agronomie et/ou agroéquipement)	60h	STE/Agroéquipement

* En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation / entreprise ou / atelier pédagogique de l'établissement.

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Aquaculture

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole dans une perspective de durabilité.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production			
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de la production aquacole	Aquaculture STE/Agroéquipement	150h 30h	30h : Aquaculture STE/Agroéquipement
- Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité			

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Élevage canin et félin

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un élevage canin et d'un élevage félin dans une perspective de durabilité.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Présenter l'organisation de la cynophilie et félinophilie			
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage			
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de la vente	Zootecnie STE/Agroéquipement	150h 30h	30h : Zootecnie STE/Agroéquipement
- Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau			

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Vigne et vin

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la production vitivinicole

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production vitivinicole			
- Mettre en œuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement	Viticulture-oenologie STE	135h 45h	30h : Viticulture-oenologie, STE, Biologie-Écologie
- Mettre en œuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau			

* En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation / entreprise ou / atelier pédagogique de l'établissement.

Module EP3*

Mise en œuvre d'opérations techniques : Horticulture

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole			
- Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement	Sciences et techniques horticoles STE/agroéquipement Biologie-Écologie	135h 45h	30h : Sciences et techniques horticoles STE/agroéquipement Biologie-Écologie
- Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau de base en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.			

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Agroéquipement

Objectif général

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Identifier les matériels et équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques			
- Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels			
- Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux	STE/Agroéquipement Agronomie	150h 30h	30h : STE/Agroéquipement Agronomie Physique-chimie
- Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale			
- Mettre en œuvre les matériels et outils associé en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité			

* En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation / entreprise ou / atelier pédagogique de l'établissement.

Module EP3*

Mise en œuvre des opérations techniques : Activités hippiques

Objectif général

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal. Caractériser les surfaces en herbe associées à l'activité hippique.

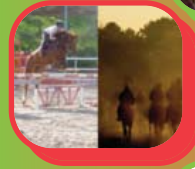
Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées aux soins des chevaux			
- Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique			15h : Agronomie Zootechnie Hippologie
- Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement	Zootechnie-Hippologie Équitation Agronomie STE/agroéquipement	75h 60h 15h 30h	15h : Zootechnie Hippologie STE/agroéquipement
- Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal			

* En lien avec le module professionnel EP3, 1 semaine de pratique encadrée (ou son équivalent), prise sur la scolarité, est consacrée à la mise en œuvre de travaux pratiques dans l'exploitation / entreprise ou / atelier pédagogique de l'établissement.

Référentiel de formation

Classe de Seconde professionnelle
“Productions”

Les unités
de formation



EG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle.
- ▶ Objectif 2- S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale.
- ▶ Objectif 3- Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.
- ▶ Objectif 4- Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite et l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'apprenant :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter à la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module EG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Écrire, lire et dire pour communiquer et s'ouvrir à la diversité culturelle

L'enseignement du français en seconde professionnelle vise les 3 objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Produire des écrits variés.

- 1.1.1- Écrire pour soi (prise de notes, brouillons, fiches...).
- 1.1.2- Écrire pour exprimer une émotion, une impression, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.1.3- Écrire à partir de contraintes (écriture d'invention, résumés, reformulations...).
- 1.1.4- Respecter les codes de la langue écrite.

1.2- Écouter, s'exprimer et dialoguer.

- 1.2.1- Rendre compte à l'oral d'un événement ancien, récent, d'un travail.
- 1.2.2- Débattre et formuler une opinion en tenant compte de celle d'autrui.
- 1.2.3- Exprimer une émotion, un avis (expériences vécues, textes littéraires, textes non littéraires).
- 1.2.4- S'adapter à la situation de communication (attitudes et langage).

1.3- Pratiquer des activités de lecture diversifiées.

- 1.3.1- Situer des textes et des œuvres dans un contexte social, historique (textes littéraires, encyclopédies, articles de presse...).
- 1.3.2- Établir des liens entre écrit, image, graphique.
- 1.3.3- Distinguer information, commentaire et prise de position.
- 1.3.4- Percevoir les enjeux de l'œuvre littéraire à travers l'intrigue et l'évolution d'un personnage (littératures d'ici et d'ailleurs, théâtre, roman, nouvelle, littérature de jeunesse...).
- 1.3.5- Identifier des choix esthétiques : genres, modes d'écriture, lexique...

►Objectif 2 : S'initier à différentes formes d'expression et de communication pour participer à la vie sociale et culturelle locale

L'éducation socioculturelle a pour objectif une préparation à la vie sociale et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, une participation à la vie locale et l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Cette participation à la vie sociale et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la réalisation d'un projet collectif (le projet socioculturel) : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun et l'engagement individuel qu'elle implique.

La connaissance de l'environnement social et culturel local, l'acquisition d'outils et de techniques diversifiés d'expression et de communication sont indispensables à la réalisation de ce projet.

2.1- Imaginer et créer dans différents domaines d'expression et de communication.

- 2.1.1- Acquérir des outils et des langages.
- 2.1.2- Réaliser des travaux d'expression et de communication.
- 2.1.3- Utiliser ces travaux dans le cadre du projet collectif.

2.2- Réaliser un projet collectif : le projet socioculturel.

- 2.2.1- Identifier des ressources sociales et culturelles de l'environnement local (institutionnelles, associatives,...).
- 2.2.2- Choisir un projet et anticiper sa conception.
- 2.2.3- Déterminer et utiliser une méthode pour sa mise en œuvre.
- 2.2.4- Réaliser le projet et l'évaluer.

►Objectif 3 : Identifier et analyser des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet la découverte et la mémorisation des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir de nouvelles représentations du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire pour maîtriser des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Analyser les relations des Européens avec le monde aux époques moderne et contemporaine.

- 3.1.1- Appréhender la vision du monde des Européens et son évolution ("Humanisme et Renaissance" ou "Lumières, droits de l'Homme, Révolution française et l'Europe").
- 3.1.2- Analyser les différentes formes de domination du monde par l'Europe ("Voyages et découvertes du XVIe au XVIIIe siècles" ou "Les premiers empires coloniaux européens du XVIe au XVIIIe siècles").

3.2- Analyser les sociétés du monde actuel, leur inscription dans l'espace, les enjeux et les défis qu'elles ont à relever.

- 3.2.1- Repérer l'inégalité des ressources ("Nourrir les hommes" ou "Les ressources naturelles").
- 3.2.2- Analyser et évaluer les défis du développement et les risques encourus par les sociétés ("Le développement inégal" ou "Les sociétés face aux risques").

►Objectif 4 : Identifier des évolutions et des enjeux économiques et sociaux

Il s'agit de donner des repères (terminologie, mécanismes simples, données, grandes évolutions) pour comprendre la réalité économique et sociale. Le fil conducteur de l'objectif est la compréhension du circuit économique. On fait référence régulièrement à l'économie du secteur professionnel.

4.1- Appréhender l'organisation de l'activité productive : la production de biens et de services.

- 4.1.1- Identifier les acteurs de l'activité productive.
- 4.1.2- Repérer la diversité des biens et services produits.
- 4.1.3- Acquérir la notion de valeur ajoutée.

4.2- Repérer l'origine et la diversité des revenus des ménages : la répartition.

- 4.2.1- Identifier l'origine des revenus d'activité : de la valeur ajoutée aux revenus.
- 4.2.2- Identifier le rôle de la redistribution.
- 4.2.3- Appréhender la diversité et la disparité des revenus.

4.3- Identifier la structure et l'évolution de la consommation des ménages : la consommation finale et l'épargne.

- 4.3.1- Repérer les différents postes de consommation et leur évolution.
- 4.3.2- Appréhender les notions de niveaux et de conditions de vie.
- 4.3.3- Relier consommation, épargne et endettement.



Langue et culture étrangères

Objectif général du module :

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre la langue orale dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 2- S'exprimer à l'oral en interaction dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 3- S'exprimer à l'oral en continu dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 4- Comprendre la langue écrite dans des situations sociales et professionnelles.
- ▶ Objectif 5- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international.

La classe de seconde doit être l'occasion de consolider les acquis du collège : l'atteinte du niveau A2 + est un objectif réaliste et réalisable. Elle doit aussi permettre la poursuite d'études dans le domaine professionnel. Elle est l'occasion d'une initiation à la langue des divers domaines professionnels mais sans exclure les occasions permettant d'enrichir la connaissance des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau A2+ (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

EG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module :

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.
- ▶ Objectif 2- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.
- ▶ Objectif 3- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles.

Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice :

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Compétences méthodologiques et sociales :

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins trois compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres à la seconde professionnelle s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et de la Pêche.

Le module doit avoir une dimension interdisciplinaire entre l'EPS et la biologie. Par cette dimension, il concourt à l'apprentissage d'une pratique raisonnée d'activités en relation avec les connaissances sur le fonctionnement du corps. Par la pratique d'activités variées, faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

- 1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- 1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.
- 1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.
- 1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

►Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et assurer sa sécurité

- 2.1- Décrire les acteurs biologiques concernés lors des APSAES et leurs interactions, en s'appuyant sur une approche systémique de la physiologie humaine.
- 2.2- Identifier les besoins alimentaires nécessaires à la pratique des activités physiques.
- 2.3- Identifier les risques et les moyens de prévention au cours du déroulement des APSAES, gérer sa sécurité.
- 2.4- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

►Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

EG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module :

S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.
- ▶ Objectif 2- S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques.
- ▶ Objectif 3- S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne et à l'acquisition d'une culture scientifique et technologique.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation initiées au collège,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de fournir des outils technologiques, mathématiques et scientifiques pour les disciplines générales et professionnelles,
- d'entraîner au traitement de données en privilégiant l'utilisation de l'outil informatique.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : S'approprier des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie, pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'enseignement des mathématiques en seconde professionnelle doit permettre notamment la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques.

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

On veille à entretenir le calcul mental.

1.1- Organiser et traiter des données statistiques à une variable.

- 1.1.1- Choisir un mode de représentation graphique adapté (diagrammes en secteurs, en bâtons, histogramme).
- 1.1.2- Extraire des informations d'une représentation d'une série statistique.
- 1.1.3- Déterminer des indicateurs de tendance centrale (mode, moyenne et médiane) et des indicateurs de dispersion (étendue et écart interquartiles).

Pour la médiane et les quartiles, on se limite aux séries statistiques continues. La détermination de ces indicateurs s'effectue à partir de la courbe des fréquences cumulées croissantes.

- 1.1.4- Comparer deux séries statistiques à l'aide de représentations graphiques ou des indicateurs précédents.

1.2- Approcher la notion de probabilité par une démarche expérimentale.

- 1.2.1- Expérimenter puis simuler la prise d'échantillons aléatoires de taille n fixée.
- 1.2.2- Observer la stabilisation relative des fréquences quand n augmente, notion de probabilité.

1.3- S'approprier des notions de base sur les fonctions.

- 1.3.1- Utiliser une calculatrice ou un tableur grapheur afin de déterminer pour une fonction donnée un tableau de valeurs (notions d'image et d'antécédent), sa représentation graphique.
- 1.3.2- Décrire avec un vocabulaire adapté ou un tableau de variation le comportement d'une fonction représentée par une courbe (notions de croissance, décroissance, maximum, minimum).
- 1.3.3- Reconnaître une fonction affine et utiliser ses propriétés (expression algébrique, sens de variation, représentation graphique).
- 1.3.4- Représenter les fonctions carrée et inverse et préciser sur un intervalle donné le sens de variation de ces fonctions.

1.4- Identifier des situations de proportionnalité et résoudre les problèmes associés.

- 1.4.1- Reconnaître par le calcul ou graphiquement que deux suites sont proportionnelles (lien avec la fonction linéaire).
- 1.4.2- Utiliser la proportionnalité dans des situations issues de la vie courante, des autres disciplines, de la vie économique et professionnelle (pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts,...).

1.5- Résoudre un problème du premier degré issu de situations concrètes.

- 1.5.1- Rechercher et organiser l'information, traduire le problème posé à l'aide d'équations ou d'inéquations du premier degré à une inconnue, de systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues.
- 1.5.2- Choisir une méthode de résolution adaptée au problème, le résoudre et analyser le résultat.

1.6- Utiliser des outils et des raisonnements en géométrie.

- 1.6.1- Construire une figure plane et représenter un solide à l'aide des instruments de construction usuels et d'un logiciel de géométrie dynamique.
- 1.6.2- Utiliser des théorèmes et des formules pour calculer une longueur, la mesure d'un angle, l'aire d'une surface, le volume d'un solide.

►Objectif 2 : S'approprier des savoirs et des démarches en physique-chimie pour expliquer des faits scientifiques

L'utilisation des TICE et notamment de l'Internet est une obligation dans la formation. Elle permet la mise en œuvre de logiciels d'acquisition et de traitements de données ou la simulation d'expériences.

Les exemples peuvent être pris dans le domaine professionnel et dans le cadre du développement durable.

2.1- Décrire la structure et les propriétés de la matière au niveau microscopique et macroscopique.

- 2.1.1- Décrire la composition d'un atome (nucléons, structure électronique en couches, utilisation de la classification périodique).
- 2.1.2- Expliciter la formation des molécules et des ions monoatomiques courants (règles de stabilité du duet et de l'octet) ; nommer les espèces chimiques (ions, molécules, composés ioniques) ; représenter quelques molécules simples (représentation de Lewis).
- 2.1.3- Déterminer une quantité de matière (exprimée en moles) d'une espèce chimique à partir de sa masse ou de son volume (pour les gaz).

2.2- Montrer que la matière se présente sous une multitude de formes sujettes à transformations.

- 2.2.1- Distinguer transformation physique et transformation chimique (exemples, caractéristiques essentielles de ces transformations).
- 2.2.2- Modéliser une transformation chimique (écriture de l'équation d'une réaction chimique).
- 2.2.3- Effectuer un bilan de matière simple.

2.3- Montrer que l'énergie peut revêtir différentes formes qui se transforment l'une dans l'autre.

- 2.3.1- Citer des sources d'énergie et nommer les différentes formes d'énergie.
- 2.3.2- Identifier des transformations d'énergies (chaîne énergétique, principe de conservation, rendement énergétique, puissance).
- 2.3.3- Raisonner des choix énergétiques en matière de coût et d'impact sur l'environnement.

►Objectif 3 : S'approprier les fonctions de base d'un système informatique pour un usage autonome et raisonné**3.1- Utiliser de manière pertinente les outils bureautiques (pour produire et traiter des données) et les outils de communication (pour communiquer et échanger).**

- 3.1.1- Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau (gestion des fichiers et des espaces de stockage des données, principes communs d'utilisation des logiciels).
- 3.1.2- Saisir et mettre en page un texte en valorisant l'automatisation des mises en formes (caractères, paragraphes, pages, tableaux).
- 3.1.3- Élaborer une feuille de calcul en mobilisant des fonctions simples et la recopie de formules.
- 3.1.4- Raisonner le choix d'un type de graphique pertinent à partir d'un traitement de données numériques.
- 3.1.5- Utiliser de façon optimale les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web.
- 3.1.6- Communiquer en utilisant différents types de messageries et d'outils de travail de groupe adaptés à l'information à diffuser.

3.2- Situer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'environnement social et culturel.

- 3.2.1- Intégrer dans sa pratique les règles du droit relatif à l'Internet et à l'utilisation des TIC (risques encourus, protection des utilisateurs et des données) en tant que citoyen utilisateur des TIC et acteur du monde professionnel.
- 3.2.2- Faire preuve d'esprit critique face aux résultats obtenus en utilisant les TIC.

EP1

Contexte et l'acte de la production

Objectif général du module :

Identifier l'organisation économique et sociale de la production.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les facteurs de production et les spécificités de la production
- ▶ Objectif 2- Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement
- ▶ Objectif 3- Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module commun au champ professionnel de la production est à visée professionnelle : les contenus disciplinaires doivent être considérés comme des outils des pratiques professionnelles et enseignés comme tels.

L'objectif général du module vise à initier les apprenants de seconde professionnelle à la façon dont les entreprises du secteur sont organisées pour produire des biens et des services.

Il s'agit à partir de situations professionnelles concrètes d'acquérir :

- une représentation cohérente de l'organisation de la production au niveau de l'entreprise
- des bases principalement en termes de notions et de vocabulaire.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier les facteurs de production et les spécificités de la production

Diversité de la production, nature des productions, diversité des entreprises, facteurs de production, combinaison des facteurs de production.

►Objectif 2 : Repérer les flux entre l'entreprise et son environnement

Amont/aval, nature des flux, importance des flux.

►Objectif 3 : Prendre en compte l'environnement professionnel, juridique et social

Organisations professionnelles, statut de l'entreprise, statut des personnes, cadre réglementaire de la production, protection de l'environnement.

EP2

Les êtres vivants dans leur environnement

Objectif général du module :

Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement .

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement
- ▶ Objectif 2- Présenter les composantes d'un agroécosystème
- ▶ Objectif 3- Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module, commun au champ professionnel de la production, vise essentiellement l'étude des interactions entre les êtres vivants, sur lesquelles repose l'approche agro-écologique. Les services écosystémiques constituent une entrée privilégiée pour développer ce module.

L'atteinte des objectifs repose sur une étroite concertation entre les enseignements de la biologie-écologie et des sciences et techniques agronomiques.

Dans ce module, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction de la production support. La mise en œuvre des objectifs s'appuie sur des exemples significatifs et privilégie la démarche d'investigation par une approche concrète, aussi bien au laboratoire que sur le terrain, et la mise en œuvre de techniques appropriées comme par exemple des observations in situ, prises d'échantillons, mesures, déterminations, dissections, montages et observations microscopiques, expérimentations ...

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Repérer des enjeux et des services liés aux êtres vivants dans leur environnement**

► **Objectif 2 : Présenter les composantes d'un agroécosystème**

2.1- Identifier et caractériser les composantes

2.2- Expliquer l'organisation et le fonctionnement des principales composantes animales et/ou végétales d'un système

► **Objectif 3 : Mettre en évidence les principales interactions au sein d'un agroécosystème**

3.1- Présenter la dynamique d'occupation de l'espace

3.2- Présenter des interactions entre êtres vivants et leur milieu (sol, eau, climat)

3.3- Identifier des interactions entre êtres vivants

EP3

Mise en œuvre des opérations techniques : Conduite d'élevages et de cultures

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre des opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production associant animal et végétal

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation
- ▶ Objectif 2- Mettre en œuvre les opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre des agroéquipements

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques. Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus associant animal et végétal, (objectif 1),
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production (objectif 2),
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau (objectif 3).

C'est au travers d'activités concrètes (observations ; interventions sur le végétal et l'animal ; utilisation de matériels), menées au niveau de la parcelle ou de l'atelier, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, qui sera confortée et approfondie ensuite en baccalauréat professionnel dans une logique de formation en trois ans. Pour conforter ces apprentissages sont prévues de la pluridisciplinarité, la semaine de chantier-école et la pratique encadrée. Les périodes en milieu professionnel, y compris la mise en place de mini-stages sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement, concourent à cet enseignement.

Les situations supports sont laissées à l'initiative de l'établissement. Pour les objectifs 2 et 3, le temps relatif consacré à l'étude des animaux et des végétaux est ajusté en fonction des systèmes choisis.

L'éducation à la protection de l'environnement, à la sécurité et au bien-être animal doit être une préoccupation permanente dans ce module.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production associant animal et végétal au sein d'une même exploitation

- 1.1- Identifier les composantes d'un processus de production associant animal et végétal
- 1.2- Comparer des processus de production

►Objectif 2 : Mettre en œuvre les opérations techniques dans le cadre d'un processus de production en respectant les consignes de sécurité

- 2.1- Réaliser des opérations techniques liées à un processus de production végétale
- 2.2- Réaliser des opérations techniques liées à un processus de production animal

►Objectif 3 : Mettre en œuvre des agroéquipements

3.1- Réaliser des travaux de maintenance conditionnelle dans un atelier en toute sécurité

- 3.1.1- Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation en toute sécurité
- 3.1.2- Appliquer les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles
- 3.1.3- Réaliser les gestes professionnels dans l'atelier
- 3.1.4- Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation

3.2- Mettre en oeuvre un tracteur en toute sécurité

- 3.2.1- Définir et identifier succinctement les constituants d'un tracteur (composants de la chaîne cinématique)
- 3.2.2- Respecter la législation en vigueur pour la conduite des automoteurs
- 3.2.3- Conduire un tracteur en sécurité

EP3

Mise en oeuvre des opérations techniques : Aquaculture

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole dans une perspective de durabilité.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production.
- ▶ Objectif 2- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement d'élevages aquacoles de façon à mettre en évidence leur logique technique (objectifs 1 et 2).
- d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2 et 3).

Les mises en situations professionnelles (observations, interventions en élevage, utilisation de matériels), occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Ces activités, menées à partir d'élevages supports, choisis à l'initiative de l'établissement, permettent une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Présenter les principales espèces aquacoles et leur milieu de production

- 1.1- Reconnaître les principales espèces rencontrées dans un processus de production aquacole
- 1.2- Apprécier les caractéristiques de l'eau
- 1.3- Présenter les caractéristiques des écosystèmes supports de la production aquacole

►Objectif 2 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage aquacole

- 2.1- Présenter le cycle de production pour la production support
- 2.2- Manipuler un lot
- 2.3- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de la production support : alimentation, reproduction et gestion des stocks, élevage des juvéniles, maintien de l'état de santé, récolte et vente des produits
- 2.4- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées

►Objectif 3 : Mettre en œuvre les matériels et installations liés à l'élevage aquacole, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité

- 3.1- Identifier les principales caractéristiques des structures d'élevage
- 3.2- Acquérir les premiers gestes professionnels liés à l'entretien et à la maintenance de premier niveau des matériels et installations dans le respect des contraintes spécifiques de sécurité et dans une perspective de gestion raisonnée des déchets
- 3.3- Utiliser les matériels liés à l'élevage aquacole en assurant les réglages et la maintenance dans le respect des règles de sécurité

EP3

Mise en oeuvre des opérations techniques : Élevage canin et félin

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un élevage canin et félin dans une perspective de durabilité.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Présenter l'organisation de la cynophilie et la félinophilie.
- ▶ Objectif 2- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de la vente.
- ▶ Objectif 4- Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vision d'ensemble de l'organisation des secteurs canin et félin (objectif 1).
 - d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2, 3 et 4).
- Les objectifs 2, 3 et 4 ont pour support d'étude la conduite d'un élevage laissé au choix de l'établissement. A la fin de chaque sous objectif, on mettra en évidence les spécificités relatives à l'autre élevage.

Les mises en situations professionnelles (observations, interventions en élevage, utilisation de matériels), occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Ces activités, menées à partir d'élevages supports, choisis à l'initiative de l'établissement, permettent une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Présenter l'organisation de la cynophilie et de la félinophilie

- 1.1- Citer les rôles des principaux organismes
- 1.2- Citer les 10 groupes de races canines et donner quelques exemples de chacune d'elles
- 1.3- Citer l'organisation de la félinophilie

►Objectif 2 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage

- 2.1- Caractériser un animal, un groupe d'animaux.
- 2.2- Manipuler un animal, un groupe d'animaux.
- 2.3- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de l'élevage : alimentation, reproduction, renouvellement, hygiène et maintien de l'état de santé des animaux.
- 2.4- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

Cette partie du référentiel a pour support d'étude la conduite d'un élevage laissé au choix de l'établissement. A la fin de chaque sous objectif, on mettra en évidence les spécificités relatives à l'autre élevage.

►Objectif 3 : Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, à la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de la vente

- 3.1- Présenter les différentes périodes du développement comportemental des jeunes et leurs conséquences pratiques.
- 3.2- Mettre en œuvre les manipulations relatives à la socialisation des jeunes.
- 3.3- Mettre en œuvre les exercices relatifs à l'apprentissage de l'éducation de base.

►Objectif 4 : Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

- 4.1- Identifier les différentes caractéristiques d'un bâtiment d'élevage et reconnaître les éléments intervenant au niveau du confort animal, de la fonctionnalité, de la gestion des déjections et de la maîtrise des pollutions.
- 4.2- Identifier les différents réseaux et équipements annexes, reconnaître leurs différentes fonctions, en intégrant les objectifs de durabilité.
- 4.3- Acquérir les premiers gestes professionnels associés à la maintenance conditionnelle de premier niveau des bâtiments, des réseaux associés et des différents équipements utilisés.

EP3

Mise en oeuvre des opérations techniques : Vigne et vin

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en oeuvre les opérations techniques d'un processus de production vitivinicole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production vitivinicole.
- ▶ Objectif 2- Mettre en oeuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ▶ Objectif 3- Mettre en oeuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est centré sur l'acquisition de savoir-faire nécessaires à la mise en oeuvre d'opérations techniques.

Construit en trois parties, il doit permettre à l'apprenant :

- d'avoir une vue d'ensemble d'un processus vitivinicole, (objectif 1),
- d'acquérir des attitudes, des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la conduite d'un processus de production (objectif 2),
- d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau (objectif 3).

C'est au travers d'activités concrètes (observations ; interventions sur la vigne, la matière première et le vin ; utilisation de matériels), menées au niveau de la parcelle ou de la cave, qu'est conduite une approche professionnelle élémentaire, qui sera confortée et approfondie ensuite en baccalauréat professionnel dans une logique de formation en trois ans. Pour conforter ces apprentissages sont prévues de la pluridisciplinarité, la semaine de chantier-école et la pratique encadrée.

Les périodes en milieu professionnel, y compris la mise en place de mini-stages sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement, concourent à cet enseignement.

Les situations supports sont laissées à l'initiative de l'établissement.

L'éducation à la protection de l'environnement et à la sécurité doit être une préoccupation permanente dans ce module.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Repérer les principales opérations techniques dans un processus de production vitivinicole

- 1.1- Identifier les principales étapes d'un processus vitivinicole
- 1.2- Comparer des processus de production viticole
- 1.3- Décrire un mode de vinification

►Objectif 2 : Mettre en oeuvre des opérations techniques dans le cadre d'un processus vitivinicole, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 2.1- Acquérir des gestes professionnels nécessaires à la mise en oeuvre d'opérations techniques dans le cadre d'un processus viticole
- 2.2- Acquérir des gestes professionnels nécessaires à la mise en oeuvre d'opérations techniques dans le cadre d'un processus viticole

►Objectif 3 : Mettre en oeuvre des équipements vitivinicoles dans une perspective de développement durable et assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

- 3.1- Identifier les caractéristiques principales des matériels et des équipements dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement
- 3.2- Mettre en oeuvre des équipements vitivinicoles à partir des données techniques
- 3.3- Réaliser les premiers gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

EP3

Mise en oeuvre des opérations techniques : Horticulture

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques d'un processus de production horticole dans une perspective de développement durable.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier le matériel végétal support du processus de production horticole.
- ▶ Objectif 2- Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ▶ Objectif 3- Utiliser le matériel et les équipements nécessaires à la conduite d'un processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module doit permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs, nécessaires à la mise en œuvre d'opérations techniques.

Ces apprentissages sont réalisés au travers d'activités concrètes menées sur différentes cultures laissées au choix de l'établissement à partir de 2 supports relatifs aux activités des secteurs de production horticole.

Ils permettent une approche professionnelle élémentaire qui sera confortée ensuite en baccalauréat professionnel. Le choix des cultures supports est essentiel car il conditionne l'atteinte des objectifs.

Les mises en situations professionnelles : observations, interventions sur les cultures, participation aux opérations de mise en marché, apprentissage de la conduite de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés sont prévus pour conforter ces apprentissages spécifiques.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier le matériel végétal support du processus de production

- 1.1- Reconnaître les principaux végétaux horticoles cultivés à différents stades de développement.
Nomenclature horticole
- 1.2- Décrire les caractéristiques des végétaux. Berceau d'origine, mode de multiplication, caractéristiques morphologiques, exigences pédoclimatiques, utilisation.

►Objectif 2 : Acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 2.1- Réaliser la multiplication des végétaux.
- 2.2- Mettre en place une culture.
- 2.3- Assurer le suivi et l'entretien de la culture.
- 2.4- Réaliser les opérations de mise en marché des produits.
Techniques de récolte, préparation de commande.
- 2.5- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées.

►Objectif 3 : Mettre en œuvre des équipements nécessaires à la conduite de processus de production horticole, réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- 3.1- Identifier les caractéristiques principales des matériels et équipements, dans l'objectif d'assurer leur bon fonctionnement.
- 3.2- Mettre en œuvre du matériel et des équipements horticoles.
- 3.3- Réaliser les gestes professionnels en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau.

EP3

Mise en oeuvre des opérations techniques : Agroéquipement

Objectif général du module :

Utiliser et assurer la maintenance conditionnelle des matériels dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable, avec une mise en œuvre sur un processus de production végétale.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les matériels et équipements, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques.
- ▶ Objectif 2- Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels.
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux.
- ▶ Objectif 4- Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale.
- ▶ Objectif 5- Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à permettre d'acquérir une première démarche d'appropriation des matériels et outils, des premiers savoir-faire gestuels et de la conduite. L'apprenant doit en outre pouvoir citer la fonction globale d'un matériel et outil, repérer ses principales caractéristiques techniques afin de pouvoir assurer la maintenance conditionnelle en situation encadrée.

La pluridisciplinarité vise à comprendre l'impact du travail mécanisé sur les pratiques culturelles dans une perspective de développement durable. A partir de risques identifiés, il s'agit de mobiliser les moyens de prévention pour limiter les risques professionnels.

Les choix techniques et pédagogiques doivent être traités dans une logique de développement durable et dans le respect de l'intégrité physique des intervenants.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1- Identifier les matériels, aborder leur utilisation et leur fonctionnement à partir de données techniques

- 1.1- Reconnaître les matériels, outils et équipements associés et leur(s) fonction(s)
- 1.2- Identifier la fonction globale des matériels, outils et équipements associés
- 1.3- Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une fonction
- 1.4- Identifier les principaux composants permettant la compréhension du fonctionnement dans l'objectif d'en assurer la maintenance conditionnelle

►Objectif 2 : Réaliser les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle des matériels

- 2.1- Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation
- 2.2- Réaliser l'entretien courant et la maintenance conditionnelle
- 2.3- Appliquer les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles
- 2.4- Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation

►Objectif 3 : Mettre en œuvre les techniques de travail des matériaux

- 3.1- Lire et interpréter un dessin technique simple
- 3.2- Réaliser des pièces et assemblages simples en respectant les règles de sécurité

►Objectif 4 : Justifier les principales opérations techniques nécessaires à la conduite d'un processus de production végétale

- 4.1- Caractériser succinctement les états d'une parcelle (peuplement, milieu)
- 4.2- Justifier les principales opérations techniques liées à la conduite d'une culture dans une situation donnée
- 4.3- Identifier les principaux risques humains et environnementaux liés à ces opérations techniques
- 4.4- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées

►Objectif 5 : Mettre en œuvre les matériels et outils associés en situation encadrée dans le strict respect de la réglementation et des consignes de sécurité

- 5.1- Préparer les matériels et outils
- 5.2- Réaliser les réglages de base
- 5.3- Mettre en œuvre les matériels
- 5.4- Nettoyer et remiser les matériels et outils utilisés

EP3

Mise en œuvre des opérations techniques : Activités hippiques

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal ; caractériser les surfaces en herbe associées à l'activité hippique.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mettre en œuvre, en les justifiant les opérations techniques liées aux soins aux chevaux.
- ▶ Objectif 2- Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique.
- ▶ Objectif 3- Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement.
- ▶ Objectif 4- Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module comporte 4 objectifs :

Les objectifs 1, 2 et 3, communs aux supports "sports équestres" et "courses" doivent permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à :

- la mise en œuvre des opérations techniques relatives aux soins aux chevaux (objectif 1),
- la mise en évidence de la diversité des fonctions des surfaces en herbe associées (objectif 2),
- la maintenance des installations et équipements (objectif 3).

Les mises en situations professionnelles (observations, intervention sur les chevaux, utilisations des matériels et installations), occupent une place importante dans ce module. La pluridisciplinarité et les travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

L'objectif 4 comporte une déclinaison spécifique à chaque support.

- Dans le cas des sports équestres (4A) : il doit permettre à l'apprenant de progresser en "équitation sportive" et d'acquérir ainsi l'équilibre et la stabilité minimale requise pour pouvoir poursuivre en baccalauréat professionnel spécialité "Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique" (CGEH), réaliser en sécurité l'apprentissage des opérations techniques liées au travail du cheval.

Dans cette perspective, le niveau correspondant aux exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS spécialité "Activités équestres", mention "Équitation" doit être acquis à la fin du 1er ou 2ème trimestre de la classe de 1ère BAC Pro au plus tard.

- Dans le cas des courses (4B) : il doit permettre à l'apprenant de progresser en "équitation de courses", d'acquérir les bases de la pratique à cheval monté et/ou attelé pour le trot, sur le plat et à l'obstacle pour le galop et de s'initier à la pratique de l'entraînement.

Dans une perspective de santé et de sécurité, cet enseignement doit être organisé en lien avec le stage collectif "éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable" et le module EG3.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Mettre en œuvre, en les justifiant les opérations techniques liées aux soins aux chevaux**

- 1.1- Caractériser un équidé.
- 1.2- Effectuer les manipulations et les soins courants d'un équidé éduqué en respectant les règles de sécurité et de bien-être animal.
- 1.3- Mettre en œuvre les opérations nécessaires à l'entretien des équidés.

► **Objectif 2 : Mettre en évidence la diversité des surfaces en herbe associées à l'activité hippique**

- 2.1- Présenter les différents types de prairies à l'échelle du territoire national .
- 2.2- Identifier les principales fonctions des surfaces en herbe utilisées par les équidés.

► **Objectif 3 : Assurer la conduite d'un engin motorisé et la maintenance conditionnelle de premier niveau des installations, bâtiments et équipements dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement**

- 3.1- Utiliser le tracteur en conditions sécurisées.
- 3.2- Effectuer les premières opérations de maintenance sur les bâtiments et installations associées y compris les équipements du cheval.

► **Objectif 4 : Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal**

- 4.A- Progresser en "équitation sportive" tout en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.
 - 4.A.1- Améliorer son attitude et son fonctionnement aux trois allures .
 - 4.A.2- Perfectionner sa pratique de l'équitation (plat, obstacle et en terrain varié).
 - 4.A.3- Travailler un cheval à la longe en toute sécurité.
- 4.B- Progresser en "équitation en course" en préservant son intégrité physique, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.
 - 4.B.1- Maîtriser les bases de la pratique à cheval, trot monté et/ou attelé, galop sur le plat et obstacle.
 - 4.B.2- Réaliser une séance d'entraînement avec un cheval mis.
 - 4.B.3- Réaliser le travail à pied.

APSAES	Activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
CGEH	Conduite et gestion de l'entreprise hippique
EG	Enseignement général
EP	Enseignement professionnel
EPLFPA	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
EPS	Éducation physique et sportive
ESC	Éducation socio-culturelle
LV	Langue vivante
SESG	Sciences économiques, sociales et de gestion
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

Juin 2016